

**Zeitschrift:** Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle  
**Band:** 24 (1956)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Lettre à François  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-569237>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Merci, mais au nom du ciel qu'y a-t-il donc?  
— Et bien . . . (la phrase avait de la peine à être dite) . . . samedi prochain, je déménage et vais habiter chez Julien.

— Hein? Je sursautai.

— Ca, t'étonne, bien sûr!

— Si ça m'étonne? Je pensais mal comprendre. Il avait dit: «chez Julien». Mais alors les filles, le bal, ma cousine, ses succès féminins?

Pendant que je me posais mille questions, Charles continuait, cette fois sans contrainte:

— Depuis ce fameux soir où, grâce à toi, nous nous sommes rencontrés, j'ai compris bien des choses. J'ai revu Julien, de plus en plus fréquemment. Et la vie, d'un coup, a changé pour moi. Des problèmes que je croyais sans solution, ont été résolus. Les mensonges que . . .

Il continuait à parler mais je ne l'écoutais pas. «Grâce à toi, problèmes, Julien, Charles» tout cela me paraissait incohérent. Soudain, je me retrouvai seul. Charles était parti sans que je m'en rendisse compte. Mais comment l'aurais-je pu?

Je commençai à rire, avec amertume jusqu'à ce que le diable vaincu eut, lui aussi, quitté la pièce. Alors je ris de bon coeur pour avoir accompli sans le vouloir une action bienfaisante.

## *Lettre à François*

Ma journée a été lourde dans ce désert encombré qu'est Paris où la foule des gens qui s'ignorent en se coudoyant fait figure d'amas de sable.

A défaut de la présence, rien ne vaut cette rencontre à morceaux rompus qu'est une lettre pour se déplier l'âme, défroisser son esprit, regonfler son coeur au terme d'une journée trop remplie, à la condition qu'entre celui qui l'écrit et celui qui la reçoit, soit aménagée cette sorte de TSF particulière qu'est une tendre amitié, ce câble soyeux fait de fibres variées, toutes jolies, qui ont nom tendresse amoureuse, entente harmonieuse et désir.

Vous écrire, très cher François, me fait un peu l'effet d'un bain en fin d'étape. Mais que n'êtes-vous dans la baignoire! Je sais des jeux de bain délicieux . . .

Je vous écris ce soir d'un de ces lieux «particuliers» dont ne parlent qu'avec ironie ou colère les gens prétendus «normaux». Les gens «normaux»! Que voilà un mot qui m'amuse, marquant des gens qui sont «anormaux» à mon sens puisque leur «norme» n'est pas la mienne! Tout ce qui est général est faux, vous le savez bien, en amour comme en autre chose. Comme toutes les amours, toutes les amitiés sont «particulières». Je m'exténue à le redire.

Mon cénacle d'«amours particulières» gîte dans le plus étrange quartier qui soit. Au pied de cette Butte Montmartre, jadis repaire de bohèmes et de rapins qui s'est muée en «pipe coyon» pour Américains en bordée, c'est un «Broadway» polyglotte et multicolore, fort agité quand

vient la nuit, où se croisent pulmann-cars de touristes et noires voitures des gens de police, où les éclairs des néons publicitaires, à lumières fixes ou à éclipses, composent un ciel incendié au-dessus d'une masse d'ombre où les mauvais garçons et les filles se sont donné rendez-vous.

A parler franc, je serais un peu las d'en faire mon décor quotidien hors les jours d'impérieuse et luxurieuse fantaisie. Il faut de ceux-ci, je le sais, ne serait-ce que pour souligner le mérite de l'ordre, de la décence et autres vertus cardinales.

Je n'y boude pas à l'occasion et, puisque nous avons fait entre nous serment de sincérité, je n'ai point de gêne à vous dire qu'il ne me plaît pas de m'en priver lorsque m'en vient la fantaisie. Question de rythme et de mesure. Trop fréquente ration d'intense peut nuire à l'intensité.

Comme il faut de tout pour faire un monde, il faut de tout pour faire une ville capitale. Vivent donc Montmartre et ses martyrs! Aimer, quand le goût en passe, la ceinture pailletée nouée, sans nulle chasteté, à la taille de la Butte Montmartre, n'empêche pas pour autant de goûter la grave ordonnance de l'Esplanade des Invalides et le long ruban plein d'éclairs, qui monte des Chevaux de Marly (avez-vous noté comme sont beaux les deux hommes qui les mènent?) jusqu'au somptueux Arc de Triomphe. Si je ne me vois pas campé à demeure en haut ou au flanc de la Butte, il ne me déplaît pas parfois d'en gravir le mont vénérien.

J'y suis ce soir. Le lieu discret d'où je vous écrit est montmartrois, mais point canaille. Il gîte à l'orée de ce que je n'appellerai pas le sentier de la vertu, du large ruban, incendié de feux sur ses bords, marqué d'une zone d'ombre en son centre, qui, de la place Clichy à la place d'Anvers, se déploie, marqué, comme par deux gemmes rondes, par la place Pigalle et par la place Blanche.

Le lieu d'où ma pensée s'envole vers vous, François, est discret dans des parages qui ne le sont guère, familier parmi tant de luxe et de mise en scène. Ses maîtres qui sont pour moi de bons amis, ne cachent point sous le smoking ou la veste blanche, des âmes de Cartouches et de Locustes. On se contente d'y être sincère, puisqu'entre soi, fervents d'Eros et d'Uranus, et nullement gêné pour le dire. Et comment ne pas céder à l'entrain endiablé de «Pierrot», à la suavité de Roger? A l'enseigne pittoresque du «Coup de Frein», on s'y perche autour d'un bar dans un décor fort agréable, et puisqu'on est en France, et traité par des gens experts, l'on y mange et l'on y boit bien.

Je rêve, aimé François, du soir où, libres enfin de nous rencontrer, nous prendrons place tous les deux à une table du «Coup de frein»! Nous y serions à ravir pour parfaire notre connaissance. Complice, la lumière y est aussi compréhensive, juste assez vive pour ne pas céler la vivacité des regards qu'il nous arriverait d'échanger, juste assez douce pour cacher le rose rouge de nos visages que nous mettrions au compte du bon vin sans avouer aussi que le désir en serait la cause . . .

Face à un poulet bien doré, topaze et rubis sur la nappe, cuisse contre cuisse pour le dessous, coude contre coude pour le dessus, pour deux amis impatients d'être amants, que ce serait un joli préambule! Comme est enrichi de promesses un menu ainsi savouré!

Au «grappe-fruit», demeurent encore entre nous réserve et cérémonie. Passent les huîtres: déjà le lappement des langues dessus la nappe fait rêver de délices possibles. Au poulet, je gage qu'on pourrait placer un écu entre nos deux jambes sans qu'il coure le risque de tomber. Au fromage, nos mains se tressent. Quand passent le chasselas aux beaux grains oblongs, tendus et souples sous les doigts, les oranges dont on ne dit pas assez qu'elles sont fourrure gonflée de suc, nous abritons déjà des rêveries échauffées. Je suis des yeux le gentil garçon qui nous sert. Je gage qu'il se divertit de l'emmêlement de nos jambes. Nous pardonnait-il d'absorber prestissimo le moka parfait qu'il porta, la «fine» qu'il a versée dans des verres minces comme des bulles? Ironise-t-il au-dedans de lui pour les deux cigares qui brûlent au rebord de nos cendriers? Des Clay! Nous avons fait toutes les folies! Bon Dieu! nous en ferons bien d'autres! Nous rêvons d'autres breuvages, d'autres griseries que celles-là; nos lèvres cherchent d'autres lèvres . . . Vite un taxi! Vite l'autre festin qui s'apprête!

François aimé, vous ai-je mis l'eau à la bouche? Venez vite vous restaurer. Pour moi c'est grande pitié que ma fringale et votre absence, et «Le Coup de frein» nous attend . . . Accourez vite . . . J'ai rêvé que vous étiez là, près de moi, sur la banquette de velours à la douceur si invitante . . . Hélas, ce n'était qu'un mirage . . .

Quel besoin est le mien de vous voir et de vous aimer! Vous savez bien que je vous aime. *Votre ami Jean.*

## *L'affaire du Mail*

En janvier 1956, le Tribunal de Neuchâtel a rendu son jugement dans «l'affaire du Mail». On se demande avec étonnement si les juges, qui ont puni le jeune assassin de 5 mois d'emprisonnement avec sursis pour son crime odieux et qualifié par le procureur général de crapuleux, se rendent compte de la portée de leur sentence.

La «Feuille d'avis de Lausanne» qui a publié l'article ci-après, a ajouté la phrase suivante: «Glatz, qui vient de recevoir son ordre de marche, pourra donc partir le 6 février pour faire son école de recrue» Cela doit être agréable pour ses camarades d'avoir dans leurs rangs cet odieux criminel . . . !

Si ce jugement avait été rendu dans le «Troisième Reich», on ne se serait guère étonné, mais qu'une telle sentence puisse être prononcée en 1956, par une cour cantonale de notre pays, cela est du moins, bouleversant. C. W.

«La retentissante affaire qu'on a appelé «le crime du Mail» et qui suscita d'abondants commentaires à Neuchâtel, a été évoquée hier devant le Tribunal correctionnel du chef-lieu, présidé par M. P. Mayor. Le siège du Ministère public était occupé par M. J. Colomb, procureur général.